

PROCÈS-VERBAL

Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une session ordinaire de son conseil, le huitième (8^e) jour de septembre 2014 à 19 h au Centre Communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford, à laquelle sont présents :

Monsieur Simon Baillargeon, conseiller	siège # 1
Madame Sylvie Veilleux, conseillère	siège # 2
Monsieur Richard Picard, conseiller	siège # 3
Monsieur Daniel Poirier, conseiller	siège # 4
Madame Julie Marcotte, conseillère	siège # 5
Monsieur J.-Denis Picard, conseiller	siège # 6

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur André Gamache.

La directrice générale/secrétaire-trésorière, madame Manon Goulet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1- Items statutaires

1.1	Adoption de l'ordre du jour	Décision
1.2	Adoption du procès-verbal → Session ordinaire du 4 août 2014	Décision
1.3	Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.4	Adoption des comptes à payer	Décision
1.5	Dépôt de la situation financière au 8 septembre 2014	Information
1.6	Rapports des présidents des comités	Information

2- Administration

2.1	Autorisation de dépenses des élu(e)s	Décision
2.2	Maintien des services de proximité	Décision
2.3	Demande de financement IIL	Décision
2.4	Participation d'une élue à une formation	Décision
2.5	Régime de retraite des employés municipaux	Décision
2.6	Pacte rural 2014-2019	Décision

3- Aqueduc et égout

3.1	TECQ 2014-2018	Information
-----	----------------	-------------

4- Sécurité publique

4.1	Achat de 2 appareils respiratoires	Décision
-----	------------------------------------	----------

5- Voirie

5.1	Règlement no 1105 – Certificat	Information
-----	--------------------------------	-------------

6- Urbanisme et environnement

6.1	Adoption du règlement no 1102	Décision
6.2	Projet de règlement no. 1106	Décision
6.3	Dérogations mineures – Amendement	Décision
6.4	Demande de madame Denyse Gauthier	Décision
6.5	Demande de monsieur Charles Y. Bédard	Information

7- Loisirs et culture

7.1	Demande de madame Thérèse Lachance	Décision
7.2	Journée des Sommets	Décision

8- Affaires diverses

9- Liste de la correspondance

10- Période de questions

11- Certificat de disponibilité

12- Levée de la session régulière

1- Items statutaires

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par la directrice générale.

Il est proposé par J.-Denis Picard,
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que présenté.

2014-09-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.2 Adoption du procès-verbal – Session ordinaire du 4 août 2014

Il est proposé par Daniel Poirier,
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session ordinaire du 4 août 2014 tel que présenté par la directrice générale.

2014-09-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.3 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée à chacun des membres du conseil.

1.4 Adoption des comptes à payer

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE STRATFORD

Liste des comptes à payer en date du 8 septembre 2014

4	STRATFORD - PETITE CAISSE	174,45 \$
8	DANY ST-ONGE	244,12 \$
9	BILO-FORGE INC.	1 347,79 \$
10	EXCAVATIONS GAGNON & FRÈRES INC.	7 352,25 \$
17	M.R.C. DU GRANIT	23 215,14 \$
19	BIOLAB-DIVISION THETFORD	508,20 \$
21	J.N. DENIS INC.	2 167,66 \$
31	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	4 840,66 \$
34	MÉGABURO	1 306,26 \$
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	60,00 \$
55	BENOIT BOISVERT	56,58 \$
66	ASS. POMPIERS VOLONTAIRES DE	20,00 \$
120	CARRA	688,24 \$
133	JÉRÔME BRETON	277,90 \$
479	PÉTROLES FRONTENAC INC.	2 725,06 \$
485	MANON GOULET	52,63 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYÉS-ES MUNICIPAUX	436,44 \$
551	MARTIAL BOISVERT	15,23 \$
566	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	718,59 \$
654	NAPA DISRAELI (0609)	363,61 \$
664	SEL WARWICK (QUÉBEC) INC.	3 853,50 \$
689	SERV. SANITAIRES DENIS FORTIER INC.	1 109,51 \$
697	TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE INC.	6 426,62 \$
713	GRAYMONT (QC) INC.	9 071,98 \$
762	RESSORTS ROBERTS-TRACTION MÉGANTIC	274,83 \$
769	ALARMS MULTI-SÉCURITÉ MBTM INC.	63,24 \$
807	C.S. DE LA RÉGION DE SHERBROOKE	2 343,00 \$
886	L'ARCHIVISTE MICHEL HAMEL	1 072,48 \$
899	ORGANISATION	494,35 \$
934	CONSTRUCTO SEAO	3,96 \$
1021	PETITES MÉCANIQUES MOBILES J.C.	85,71 \$
1030	ÉQUIPEMENTS SIGMA INC.	1 035,50 \$
1066	ALSCO CORP.	285,31 \$
1081	SOC. DÉV. DURABLE D'ARTHABASKA INC.	5 787,82 \$
1131	VEOLIA	196,61 \$
1149	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	982,68 \$
1187	SYLVIE B. BOISVERT	21,04 \$
1213	MATÉRIAUX NOMELBRO INC.	1 218,49 \$
1222	SERGE GÉLINAS INFORMATIQUE GPL	110,00 \$
1235	BRAULT MAXTECH INC.	1 500,47 \$
1243	ÉLECTRO-CONCEPT P.B.L. INC.	721,58 \$
1249	TGS INDUSTRIEL	65,97 \$
1273	PNEUS ET FREINS 112	46,04 \$
1277	ÉTUDE PASCAL GAUMOND	198,04 \$
1281	CEDAROME CANADA INC.	344,92 \$
1282	MÉCANIQUE N.S. INC.	273,35 \$
1291	EXPERTISE MÉDICO-LÉGALE A. MATHIEU	63,24 \$
1294	GARAGE GILLES ROY (2007) INC.	746,39 \$
1295	WURTH CANADA LTÉE	844,23 \$
1296	XEROX CANADA LTÉE	574,20 \$
	TOTAL	86 385,87 \$

Il est proposé par Daniel Poirier,
Et résolu;

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par la directrice générale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.5 Dépôt de la situation financière en date du 8 septembre 2014

La directrice générale/secrétaire-trésorière dépose à chacun des membres du conseil la situation financière en date du 8 septembre 2014.

M. Daniel Poirier informe la population :

→ 96 % des revenus sont entrés;

→ 66 % des dépenses sont cumulées : ce qui correspond aux cibles prévues ayant 8 mois écoulés.

1.6 Rapports des présidents des comités

Aqueduc & Égouts

Daniel Poirier

- 1) Compteurs d'eau : les installations se poursuivent pour un total de 24 compteurs. Une relance téléphonique est prévue sous peu.
- 2) Remplacement des vannes : les travaux débuteront à la fin septembre d'une durée d'environ 2 semaines.
- 3) TECQ : le montant alloué à la municipalité est 670 137 \$ sur une période de 5 ans. Il s'agit d'un montant équivalent annuellement à la TECQ précédente. Cette somme servira à finaliser le contrat des vannes ainsi que la réfection de la rue du Parc. Il semblerait qu'une nouvelle technologie permettrait une diminution des coûts dans la rue du Parc. Le conseil va entreprendre des démarches afin de valider cette option.
- 4) Eaux usées : nos employés ont effectué eux-mêmes certaines réparations plutôt que d'engager des plongeurs, ce qui a permis une économie d'environ 5000 \$.

Relations de travail

André Gamache

Deux (2) nouveaux employés se sont joints à l'équipe de travail (voirie et administration).

Il faut combler la surcharge de travail et préparer la relève dans ces 2 secteurs d'activités.

Ces 2 employés ont une période de probation de 120 jours. L'évaluation a commencé. Le résultat est très positif.

Développement économique (OrganisAction)

Julie Marcotte

- Une rencontre avec OrganisAction est prévue le 30 septembre.
- Le pique-nique familial fut une réussite malgré la température. Les nouveaux arrivants ont beaucoup apprécié les paniers qui leur ont été remis.
- Monsieur Daniel Poirier dresse l'historique des demandes entreprises pour le maintien des permis de proximité. Un groupe de travail est formé et les organismes de Stratford ont été interpellés. Mobilisation et réflexion se poursuivent. Ce sujet sera traité au point 2.2.

Voirie, Équipements & Transports

J.-Denis Picard

- Location d'une pelle mécanique pour 1 mois (fossés).
Réflexion sur achat éventuel d'une pelle ou location.
- Tracteur pour le déneigement des trottoirs : à l'étude si achat ou location
- Traitement de surface : évaluer cette possibilité dans certains secteurs de la municipalité. Les gens du Rang Beau-Lac, Lapierre et Rang des Bouleaux seront interpellés. Une évaluation des coûts sera présentée aux gens concernés.
- Qualité des chemins de la municipalité : suite à une plainte à la séance du mois d'août, monsieur André Gamache a effectué la tournée des chemins en présence de monsieur René Croteau. Son constat est celui-ci : la majorité des chemins sont très beaux mis à part le rang Beau-Lac et la situation a été corrigée.
- Dépôts des bacs à ordures et à récupération : certains aménagements seront apportés à l'emplacement du chemin Maskinongé. Du gravier sera épandu en prévision de la cueillette en hiver.

Information & Communications

Sylvie Veilleux

Le Stratford-Info sera publié la semaine prochaine.

Urbanisme & Environnement

J.-Denis Picard

Des rencontres sont prévues avec les gens de la MRC du Granit concernant la révision du plan d'urbanisme et du plan d'aménagement d'ensemble.

M. André Gamache ajoute que le travail devrait s'étendre sur une période de 2 ans. Beaucoup d'heures seront investies dans ce dossier. Le comité consultatif d'urbanisme apportera sa contribution.

Domaine Aylmer

Sylvie Veilleux

Un rapport sera présenté prochainement suite à une séance de travail. Il sera question :

- Des activités estivales 2014, d'un sondage sur l'occupation de la plage
- Recherche d'un projet rassembleur.

Bâtiments

André Gamache

En attente d'une réponse suite à une demande pour la réfection du Centre Communautaire.

Monsieur André Gamache assistera cette semaine à une rencontre regroupant les maires de la MRC du Granit. Les deux députés fédéral et provincial seront présents. Il profitera de cette occasion pour les sensibiliser à notre cause.

Loisirs, Culture & Bibliothèque

Sylvie Veilleux

- Relance du badminton le mercredi;
- Recherche d'une activité en après-midi;

- Le Centre de l'Amitié de Stratford propose des activités de mise en forme pour les aînés (Sercovie);
- Politique de remboursement. Le formulaire est disponible sur le site : deux (2) périodes sont prévues pour effectuer une demande. Le montant non dépensé sera reporté pour aider financièrement lors d'activités hivernales. Il est encore possible de faire une demande de remboursement puisque le montant de 600,00 \$ n'est pas épuisé.

Bibliothèque :

- Une entente est intervenue avec les différents intervenants de l'école Dominique Savio dans le but de recevoir à nouveau les jeunes à la bibliothèque. Plusieurs avenues seront proposées aux jeunes : travail sur certains thèmes, rencontre avec certains auteurs, etc.
- Possibilité de réaménagement de la bibliothèque à même le local du salon Internet : à suivre...
- Un panneau lumineux sera installé au rez-de-chaussée afin de publiciser les activités offertes;

M. Richard Picard ajoute :

Concernant le Marais Maskinongé : une corvée est prévue pour réparer les trottoirs de bois du sentier. En attente du matériel...

Sécurité publique

André Gamache

M. André Gamache fait les constats suivants concernant l'achalandage sur nos plans d'eau, soit le lac Elgin et surtout le lac Aylmer.

- La quiétude des riverains est durement mise à l'épreuve à cause du bruit et de la vitesse extrême de certaines embarcations. De plus, la vitesse crée des dommages sur les bords de lac.
- La Sûreté du Québec doit être sur place au moment du méfait : ce qui est très difficile d'application.
- Des actions seront mises en place. Les trois (3) municipalités (Garthby, Beaulac, Disraeli paroisse et Stratford) entourant le lac Aylmer vont travailler à sensibiliser la ville de Disraeli.
- L'ARLA et l'ATLA feront parties des discussions. Le dossier sera relancé afin d'encadrer les touristes.
- À une prochaine séance du conseil de Stratford, une résolution sera adoptée.
- Au Grand Lac St-François, le problème a été réglé.

M. Gamache termine en disant que la vitesse maximale est de 70 km/heure sur un plan d'eau et que le gouvernement peut nous appuyer dans l'application de cette réglementation ainsi que sur le comportement non sécuritaire de certains usagers.

Internet Haute Vitesse

Sylvie Veilleux

Une rencontre a eu lieu le 8 août.

2- Administration

2.1 Autorisation de dépenses des élu(e)s

Attendu qu'il serait impraticable de réunir le conseil à chaque fois qu'un élu doit faire face à des dépenses de déplacement et repas pour remplir son mandat à l'intérieur des comités dans lesquels il travaille;

Attendu que la loi sur le traitement des élus, par l'article 25, nous oblige à préautoriser les dépenses des élus suivants : monsieur André Gamache, monsieur Simon Baillargeon, madame Sylvie Veilleux, monsieur Richard Picard, monsieur Daniel Poirier, madame Julie Marcotte et monsieur J.-Denis Picard;

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,
Et résolu;

Que le conseil autorise les dépenses de déplacement et repas que ces élus auront à faire dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

2014-09-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.2 Maintien des services de proximité

RÉSOLUTION POUR LE MAINTIEN DES SERVICES DE PROXIMITÉ

L'interpellation du conseil municipal par mesdames Solange Quirion et Liette Fontaine sur les services de proximité a mené à la mise sur pied d'un groupe de travail impliquant Mme Sylvie Veilleux et M. Daniel Poirier du Conseil municipal et de ces dernières membres du comité de développement OrganisACTION ainsi que Mme Annie Charron agente de développement rural à la MRC du Granit. Ce groupe de travail a mis en oeuvre une rencontre en présence des responsables des organismes communautaires de la municipalité de Stratford le mardi 22 juillet 2014 à 19h au bureau municipal de Stratford.

En suivi de cette rencontre, il a été convenu que le conseil municipal adopterait une résolution de soutien au maintien des services de proximité offerts par la Caisse Desjardins du Carrefour des lacs et par Postes Canada au point de service de Stratford.

Maintien et amélioration des services de proximité du bureau de poste et du point de service de la Caisse Desjardins du Carrefour des lacs.

ATTENDU QUE la maître de poste de Stratford, Mme Solange Quirion, prendra sa retraite en novembre 2014;

ATTENDU QUE Postes Canada a déjà diminué la disponibilité des services offerts à la population de Stratford en comprimant les heures d'ouverture par la fermeture le samedi du point de service de Stratford;

ATTENDU QUE Postes Canada, a annoncé en janvier 2014, son intention de réduire les heures de services d'entre 40 et 50 bureaux ruraux à chaque mois pour l'année 2014;

(Source : L'Association canadienne des maîtres de poste et adjoints. Communiqué 10 avril 2014)

ATTENDU QUE la Caisse Desjardins du Carrefour des lacs a déjà réduit, dans le passé, les heures de service et les services offerts à sa succursale de Stratford;

ATTENDU QUE Desjardins se départit, de plus en plus, de ses édifices partout au Québec notamment en raison des coûts onéreux du maintien de ceux-ci compte tenu du niveau de services offerts et du volume de transactions;

ATTENDU QUE la municipalité utilise régulièrement les services de la poste pour rejoindre les citoyennes et citoyens de Stratford, entre autres, pour les informer des décisions politiques et administratives qui les concernent tout en les invitant à profiter des services municipaux et à participer à la vie communautaire;

ATTENDU QUE la municipalité fréquente régulièrement le point de service de la Caisse Desjardins du Carrefour des lacs pour y effectuer de nombreuses transactions;

ATTENDU QUE les services de proximité actuellement offerts sont de grande qualité et fournis par des employés compétents;

ATTENDU QUE dans le Plan de développement 2012-2017 de la municipalité de Stratford,

- Il apparaît comme forces identifiées la présence de services importants pour la communauté : école, centre communautaire, église, **bureau de poste**, parc, bibliothèque, **caisse populaire**, épiceries, boucherie, garage.
- Il est visé, parmi les priorités du plan d'action de mise en œuvre sur lesquelles le Comité OrganisAction travaille en collaboration avec la municipalité, d'assurer le maintien et/ou la consolidation des services et institutions existantes et de favoriser le développement d'une nouvelle offre;

ATTENDU QUE les citoyennes et citoyens de Stratford ont déployé beaucoup d'efforts, depuis quelques années, pour répondre aux enjeux particuliers et au défi du développement d'une petite communauté rurale et que les résultats positifs de tout ce travail risquent d'être mis en péril si les services de la poste et de la Caisse Desjardins sont réduits ou pire encore;

ATTENDU QUE l'école primaire travaille d'arrache-pied à développer un projet éducatif intéressant et original afin d'attirer de nouvelles familles dans la communauté et d'assurer ainsi sa pérennité;

ATTENDU QUE la Municipalité développe actuellement une politique familiale pour maintenir les familles dans la communauté et en attirer de nouvelles;

ATTENDU QUE l'impact d'éventuelles réductions de services pourrait représenter un frein majeur au développement de notre communauté tant au niveau social qu'économique.

CONSIDÉRANT que Le Plan d'action, en cinq points, de Postes Canada énonce que : « Tous les changements se conformeront aux exigences du Protocole du service postal canadien et respecteront le moratoire sur la fermeture de bureaux de poste dans les régions rurales ».

CONSIDÉRANT l'appui unanime et sans équivoque de tous les organismes communautaires de Stratford au maintien des services de proximité (ci-joint toutes les lettres d'appui)

**Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu;**

Que le Conseil municipal de Stratford :

1. Fasse connaître aux autorités compétentes de Postes Canada et de la Caisse Desjardins du Carrefour des lacs l'opposition du Conseil municipal de

Stratford à toute diminution de services qui mettrait en péril le développement économique et social de la communauté de Stratford;

2. Entreprenne des discussions avec les autorités compétentes de ces entreprises afin de connaître leurs intentions, à court et moyen termes, et tenter de les infléchir si celles-ci devaient impliquer une diminution de services incompatibles avec le développement économique et social de la communauté de Stratford;
3. Maintienne le comité actuel mixte pour assurer une veille pro active et rechercher des solutions pour le maintien des services de poste et de Caisse Desjardins voir même leur amélioration;
4. Soutienne financièrement ou par d'autres moyens toute initiative qu'elle jugera pertinente à l'atteinte des objectifs connus et poursuivis.

2014-09-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

M. André Gamache ajoute que le travail va se poursuivre en collaboration avec mesdames Solange Quirion, Liette Fontaine et Sylvie Veilleux ainsi que M. Daniel Poirier. Le conseil endosse entièrement cette démarche.

2.3 Demande de financement Initiative investissement local

Considérant l'occupation grandissante des locaux du Centre communautaire par les citoyens de Stratford ;

Considérant que le coût d'entretien de celui-ci augmente annuellement de façon importante dû à plusieurs installations désuètes;

Considérant que depuis plusieurs années les élus se penchent sur des solutions définitives et désirent investir dans ce bâtiment plutôt que d'en construire un nouveau, tout en tenant compte du fardeau fiscal de ses citoyens;

Considérant la demande d'aide IIL dans laquelle il est inscrit que le coût total du projet est de 118 300 \$;

Considérant que Développement économique Canada peut aider jusqu'à 50 % du coût du projet ;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,
Et résolu ;

Que le conseil municipal s'engage à réserver un montant correspondant à 50 % des coûts qu'elle devra assumer à l'intérieur de ce programme jusqu'à un maximum de 59 150 \$: soit 50 % du coût total des travaux.

2014-09-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.4 Participation d'une élue à une formation

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,
Et résolu ;

D'autoriser madame Sylvie Veilleux à participer à la formation intitulée : *La communication avec les médias et avec les citoyens.*

D'en défrayer le coût au montant de 304,68\$ taxes incluses ainsi que le remboursement des dépenses de repas et déplacement.

2.5 Régime de retraite des employés municipaux

ATTENDU la mise en place du Régime de retraite des employés municipaux du Québec;

ATTENDU que la Municipalité de Stratford par sa résolution no 2014-09-08 a pris la décision d'adhérer à ce régime;

ATTENDU que la Municipalité de Stratford a pris acte du Règlement du Régime de retraite des employés municipaux du Québec, daté du 11 juin 2012;

ATTENDU que les employés de Municipalité de Stratford ont été consultés sur la participation à ce régime et que plus de la moitié ont approuvé celle-ci;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,
Et résolu;

- 1° Que la Municipalité de Stratford adhère de façon définitive au Régime de retraite des employés municipaux du Québec;
- 2° Que cette adhésion soit effective au 8 septembre 2014 ;
- 3° Qu'à compter de cette date l'ensemble des employés participe au volet à cotisation déterminée);
- 4° De fixer la cotisation salariale à 5 % du salaire admissible ;
- 5° Que madame Manon Goulet soit autorisée à attester pour et au nom de la Municipalité de Stratford du consentement de celle-ci aux obligations qui lui incombent en vertu du règlement du régime qui lui sera transmis par l'administrateur du régime;
- 6° Que la directrice générale soit autorisée à transmettre à Aon Hewitt, administrateur délégué du régime, les cotisations de l'employeur et des employés retenues depuis la date d'adhésion du régime;

2.6 Pacte rural 2014-2019

Considérant l'invitation pour assister au lancement de la nouvelle Politique nationale de la ruralité et le 1^{er} appel de projets du Pacte rural lors d'une conférence de presse qui sera tenue à Frontenac le 9 septembre ;

Il est proposé par madame Julie Marcotte,
Et résolu;

De déléguer madame Sylvie Veilleux pour assister à cette activité afin d'effectuer le suivi dans ce dossier.

3- Aqueduc et égout

3.1 TECQ 2014-2018

Mme Manon Goulet fait la lecture de la lettre reçue du MAMOT.

Les principaux changements sont :

- Planification sur 5 ans;
- 20 % de la somme peut être utilisée pour défrayer le coût de projets autres que ceux cités précédemment;
- À valider une nouvelle technologie dans le secteur aqueduc (travaux par caméra effectués par une compagnie québécoise).

4- Sécurité publique

4.1 Achat de 2 appareils respiratoires

Considérant qu'en 2013, la Municipalité de Stratford a dû reporter l'acquisition de 2 appareils respiratoires suite à certains délais hors de son contrôle ;

Considérant l'acquisition de 2 appareils respiratoires en 2014 de CSE Incendie et Sécurité inc. au coût de 13 559 \$ taxes comprises ;

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,
Et résolu ;

D'affecter la somme de 13 000 \$ provenant du surplus tarifaire du secteur incendie afin d'effectuer le versement d'un montant de 13 559 \$ à CSE Incendie et Sécurité inc.

2014-09-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5- Voirie

5.1 Règlement no 1105 – Certificat

Dépôt par la directrice générale du certificat relatif à la procédure d'enregistrement du règlement d'emprunt no 1105 concernant l'achat d'un camion 4X4, 6 roues.

6- Urbanisme et environnement

6.1 Adoption du règlement no 1102

RÈGLEMENT NO 1102 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 1035 AFIN D'INTÉGRER LE LOT 45-9-P DU RANG 2 SUD-OUEST DU CADASTRE DU CANTON DE STRATFORD À LA ZONE INDUSTRIELLE 2.

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Stratford a adopté et fait approuver par ses électeurs le règlement de Zonage no 1035 qui est entré en vigueur le 18 septembre 2009;

ATTENDU QUE le conseil désire inclure le lot 45-9-P du rang 2 sud-ouest du cadastre du canton de Stratford à la zone industrielle;

ATTENDU QUE la zone industrielle visée est la zone I-2 et qu'elle est contigüe au lot visé;

ATTENDU QUE nous retrouvons un usage industriel sur ce lot;

ATTENDU QUE cette intention nécessite une modification au règlement de zonage ;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à notre session du conseil du 7 juillet 2014;

IL EST EN CONSÉQUENCE décrété par le présent règlement :

ARTICLE 1

Le règlement de zonage no 1035 tel que modifié par tous ces amendements est à nouveau modifié par le présent règlement.

ARTICLE 2

La carte Plan de Zonage – milieu urbain numéro STR-ZON-2 afin d'intégrer le lot 45-9-P du rang 2 sud-ouest du cadastre du Canton de Stratford à la zone industrielle 2

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

RÉSOLUTION

ATTENDU QUE la Municipalité de Stratford a également entrepris la modification de certaines dispositions de son règlement de Zonage no 1035;

ATTENDU QUE la loi établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur de tel règlement;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,
Et résolu ;

QUE le conseil de la Municipalité de Stratford adopte le règlement intitulé:

«RÈGLEMENT NO 1102 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 1035 AFIN D'INTÉGRER LE LOT 45-9-P DU RANG 2 SUD-OUEST DU CADASTRE DU CANTON DE STRATFORD À LA ZONE INDUSTRIELLE 2.», dont copies sont jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE conformément à l'article 137.2 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ledit projet de règlement soit transmis à la M.R.C. du Granit pour son entrée en vigueur ;

2014-09-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6.2 Projet de règlement no. 1106

PROJET

**RÈGLEMENT NO 1106 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NO 1031
AFIN D'INTÉGRER LE LOT 45-9-P DU RANG 2 SUD-OUEST DU CADASTRE
DU CANTON DE STRATFORD À LA ZONE INDUSTRIELLE**

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de Stratford a adopté le plan d'urbanisme no 1031 qui est entré en vigueur le 18 septembre 2009;

ATTENDU QUE le conseil désire inclure le lot 45-9-P du rang 2 sud-ouest du cadastre du canton de Stratford à la zone industrielle;

ATTENDU QUE la zone industrielle visée est contiguë au lot visé;

ATTENDU QUE nous retrouvons un usage industriel sur ce lot;

ATTENDU QUE cette intention nécessite une modification du Plan d'urbanisme;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à notre session du conseil du 4 août 2014;

IL EST EN CONSÉQUENCE décrété par le présent règlement :

ARTICLE 1

Le plan d'urbanisme no 1031 tel que modifié par tous ces amendements est à nouveau modifié par le présent règlement.

ARTICLE 2

La carte Plan d'urbanisme milieu urbain STR-PU-2 est modifiée afin d'inclure 45-9-P du rang 2 sud-ouest du cadastre du Canton de Stratford à la zone industrielle contiguë.

ARTICLE 3

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la *Loi*.

RÉSOLUTION

ATTENDU QUE la Municipalité de Stratford a entrepris la modification de certaines dispositions de son plan d'urbanisme No 1031 ;

ATTENDU QUE la loi établit la procédure à suivre pour permettre l'adoption et l'entrée en vigueur des tels règlements ;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,
Et résolu ;

QUE le conseil de la Municipalité de Stratford adopte le projet de règlement suivant :

**RÈGLEMENT No 1106 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME No 1031
AFIN D'INTÉGRER LE LOT 45-9-P DU RANG 2 SUD-OUEST DU CADASTRE
DU CANTON DE STRATFORD À LA ZONE INDUSTRIELLE**, dont copies sont
jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, ledit projet de règlement est soumis à la consultation publique lors d'une assemblée publique qui sera

tenue par le maire ou un conseiller le 6 octobre 2014, à 19h00 au 165 avenue Centrale Nord, Stratford,

QUE le conseil municipal mandate sa directrice générale/secrétaire-trésorière pour qu'elle prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche de consultation.

2014-09-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6.3 Dérogations mineures – Amendement

Considérant que les résolutions 2014-08-11 et 2014-08-12 comportaient une erreur au niveau de l'inscription du numéro de lot;

Considérant qu'il devait être inscrit le lot 45-2 plutôt que 45-6 du rang 2 SO;

Considérant que cette correction ne cause aucun préjudice à quiconque;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu;

D'apporter la modification énoncée ci-haut concernant le numéro de lot.

D'amender les résolutions 2014-08-11 et 2014-08-12 par l'ajout de l'énoncé ci-dessous;

Accepter les faits suivants :

- Un atelier qui a été construit en 1980 sur le lot 45-2 du rang 2 SO, trop près (+/- 0,08cm) de la maison située au 145, avenue Centrale Nord.

- Un garage construit sur la ligne séparant le lot 45-2 du lot 45-P du rang 2 SO sans aucune marge de recul.

2014-09-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6.4 Demande de madame Denyse Gauthier

Attendu que madame Denyse Gauthier désire acquérir les lots 8-A-P et 8-B-P du rang 6 SO et qu'elle est actuellement propriétaire des lots contigus;

Attendu que celle-ci doit procéder à une demande d'aliénation de ces lots à la CPTAQ;

Attendu que la municipalité doit produire, à sa demande, une recommandation d'appui à ce projet;

Attendu que cette demande ne contrevient pas à notre réglementation municipale;

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,
Et résolu;

D'appuyer la demande de madame Denyse Gauthier auprès de la CPTAQ.

2014-09-14

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6.5 Demande de monsieur Charles Y. Bédard

Le conseil prend dépôt de la demande de changement de zonage de la Compagnie 9252-7530 Québec Inc. (Domaine de l'Aigle).

La directrice générale fait la lecture de la demande.

7- Loisirs et culture

7.1 Demande de madame Thérèse Lachance

Considérant que l'activité « Les talents de chez nous » sera de retour le 4 octobre 2014;

Considérant la demande d'une contribution de madame Lachance, marguillière de la communauté St-Gabriel de Stratford;

Considérant qu'il s'agit d'une activité de financement au profit de la Fabrique St-Gabriel de Stratford;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,
Et résolu;

De contribuer financièrement à cette activité en versant la somme de 100 \$.

2014-09-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7.2 Journée des Sommets

Considérant que le 20 septembre 2014, il est prévu une activité au marais Maskinongé lors de la Journée des Sommets ;

Considérant que l'on retrouve cette activité dans le plan d'action 2013-2014 de la Municipalité de Stratford ;

Considérant que plusieurs visiteurs seront présents ;

Il est proposé par madame Sylvie Veilleux,
Et résolu ;

De rembourser l'achat de différents aliments et breuvages pour un montant maximum de 50 \$.

2014-09-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

8- Affaires diverses

Ce sujet n'a pas été abordé.

9- Liste de la correspondance

Correspondances diverses

- Lettre de madame Carole Dionne et monsieur Marcel Boisvert concernant l'installation d'une lumière sur la rue des Peupliers.
 - Une réponse sera acheminée à madame Dionne à l'effet que le conseil maintient sa position de ne pas installer un lampadaire supplémentaire sur la rue des Peupliers.
- Lettre de remerciements de la Ville de La Prairie suite au décès de madame Lucie F. Roussel, mairesse de la ville de La Prairie.
- Résolution d'appui de la Fédération québécoise des municipalités contre la fermeture des bureaux de poste ruraux.
- Demande d'autorisation de la Fondation des maladies du cœur : la campagne de financement aura lieu du 16 octobre au 6 novembre.

10- Période de questions

Les élus répondent aux questions des citoyens(nes).

11- Certificat de disponibilité

Je soussignée, Manon Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stratford certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou aux surplus accumulés pour les dépenses votées à la session régulière de ce huitième jour de septembre 2014.

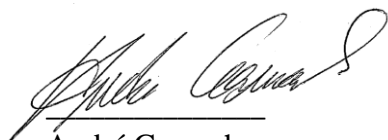
12- Levée de la session régulière

Il est proposé par monsieur André Gamache,
Et résolu;

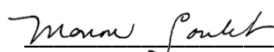
Que l'assemblée soit levée à 21 h.

2014-09-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)



André Gamache
Maire



Manon Goulet
Directrice générale/secrétaire-trésorière